



1 - Inscrire son activité dans un contexte socio-économique et comprendre les enjeux du territoire

1.1 Connaissance du secteur de la formation (Acteurs, dispositifs, réglementation) : à la lumière de la réforme de 2018

Dates et lieux

1 jour soit 7 heures
De 9h à 17h

Session :
Session 1 : 19 mars 2018
Session 2 : 20 décembre 2018

Lieu
CARIF ESPACE COMPETENCES
ZI Les Paluds
Centre de vie AGORA Bat A
13400 Aubagne

Intervenants

Pour
WINOV Conseil et Formation
Marion ROBERT
Diplômée de Sciences Po Aix et d'un DESS, fonctionnaire territoriale, Marion Robert dispose de 15 ans d'expérience dans le domaine de la formation professionnelle, acquise dans le secteur public et dans le secteur privé. Cette expérience lui permettra d'illustrer son propos par des cas concrets et réels.

Public

Tous publics débutant dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire, cependant la formation s'appuiera sur le contexte professionnel des participants

Tarif

Module payant.
Le coût d'une journée de formation est de 170 euros par participant. Le CARIF n'est pas assujéti à la TVA.
La convention signée devra être retournée au CARIF au plus tard le 1^{er} jour de formation. Le paiement sera effectué sous 30 jours à réception de la facture. Dans le cas où la formation n'est pas prise en charge par l'OPCA, c'est l'organisme de formation qui sera facturé.

Objectifs

Objectifs généraux :

Cette formation « découverte » d'une journée sur l'environnement de la formation professionnelle et de l'apprentissage vise à donner des repères et des bases aux participants pour une meilleure compréhension du système français, parfois complexe.

Cette journée mettra en perspective la réforme de la formation 2018 (enjeux et contenus nouveaux possibles) dans une optique d'utilisation immédiate des contenus en situation professionnelle.

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- D'identifier les principaux acteurs de la formation et de l'apprentissage en les catégorisant (financeur, partenaires sociaux, centres ressources, prestataire, organisme de formation, CFA...) au niveau national et régional
- D'identifier les instances issues de la loi du 05 mars 2014 (COPANEF, COPAREF, CNEFOP et CREFOP) et de comprendre leur rôle et leur fonctionnement ;
- D'identifier, en fonction du statut des personnes (salarié, demandeur d'emploi, intérimaire), les principaux dispositifs de formation existants ainsi que leurs modalités de financement
- Identifier les financeurs et / ou interlocuteurs les plus pertinents dans le cadre de leur activité professionnelle quotidienne

Contenus

- Le système français de formation professionnelle depuis 1971 : évolutions législatives, principaux acteurs et financeurs (régions, Etat, Pole emploi) – le paritarisme (OPCA)
- La réforme du 05 mars 2014 : principales évolutions et nouvelles instances (rôle, missions, fonctionnement) – perspectives 2018
- Les principaux dispositifs de formation et leur financement : apprentissage, formation des demandeurs d'emploi, formation continue des salariés
- Interaction entre les financeurs de la formation et les organismes de formation (les impacts de cette organisation dans ma structure) : quels sont les modes d'accès aux financements de la formation professionnelle pour un organisme de formation (marchés publics, appels à projets...) et comment y répondre
- Zoom sur le décret qualité du 30 juin 2015 venant renforcer la responsabilité des financeurs de la formation et leurs exigences envers les organismes de formation

Méthodes et organisation pédagogique

La journée alternera entre apports théoriques et ateliers pratiques. La formatrice sera attentive au contexte professionnel de chacun des participants de sorte à prioriser son intervention sur les besoins immédiats et opérationnels des personnes. Le questionnaire « amont » proposé aux participants permettra d'affiner les besoins au contexte professionnel immédiat des participants.

Un espace ressource protégé par un mot de passe sera mis à disposition des participants. Cet espace comprendra : le support de formation, les ressources utiles, et une bibliographie indicative pour permettre aux participants « d'aller plus loin ».

Evaluation

La formation est sanctionnée par une attestation de formation qui indiquera si les objectifs sont atteints partiellement ou complètement.

La formation est évaluée « à chaud » en fin de journée oralement (tour de table), et via un questionnaire de fin de formation (écrit).

Trois mois après la réalisation de l'action de formation, un questionnaire portant sur l'impact des apports de la formation en milieu professionnel est envoyé aux participants

je m'inscris

